



## Vente de maison et obstruction

Par **violette51**, le **12/08/2015** à **19:19**

Bonjour,

Mon mari et moi sommes séparés depuis 2 mois et avons dû mettre notre maison en vente. Notre voisin, avec qui nous nous entendions bien, a très mal pris la chose. Il m'en veut énormément alors que cette décision a été prise d'un commun accord avec mon époux. Pour m'embêter, il a stationné une grosse remorque à 3 mètres de ma fenêtre de cuisine de façon à boucher la vue. Ce qui fait que lorsque l'agence immobilière vient faire visiter la maison, on ne voit rien de la fenêtre de la cuisine. Je ne vois pas comment lui faire bouger d'autant que le terrain sur lequel est stationné cette remorque lui appartient...

Si vous voyez une autre solution, merci pour votre aide précieuse !

Cordialement.

Par **cocorene**, le **20/08/2015** à **14:41**

bonjour Violette, j'ai un problème identique et je ne sais que faire ma maison est en vente depuis 1an les visites se solde par des échecs.si une solution peut m'être donnée je suis preneuse.merci

Par **Portalis-25**, le **20/08/2015** à **16:35**

bonjour le propriétaire est responsable lorsqu'il use de sa propriété, non pas pour son agrément ou son profit personnel, mais uniquement dans l'intention de nuire à son voisin = abu de droit de propriété .

Si vous ne trouvez pas d'arrangement, il faudra lancé une procédure devant le TGI.  
Je vous conseille de vous mettre en rapport avec un avocat spécialisé en droit des biens

On peut aussi ajouter qu'il y a un trouble anormal de voisinage